



Écho-Des-Bois Avril 2024

Message de la direction

Chers parents,

Voici notre édition de l'Écho-des-Bois du mois d'avril 2024. Vous y trouverez plusieurs informations importantes.

Bonne lecture!

ALERTE-BUS



AUX PARENTS DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE QUI UTILISENT LE TRANSPORT SCOLAIRE

Lors la rentrée 2021, le Centre de services scolaire de la Capitale a lancé l'**outil Alerte-Bus** permettant aux parents de consulter les retards du transport scolaire avec le numéro de parcours et l'école de leur enfant.

Il vous est ainsi possible de connaître le temps estimé du retard et les détails de la situation ou de recevoir des alertes par courriel, selon vos préférences.

En vous inscrivant à Alerte-Bus, un courriel vous sera envoyé dès qu'un nouveau retard est signalé et qu'il touche le circuit pour lequel vous êtes abonné. Il est possible de vous inscrire à plus d'un circuit. **L'inscription est valide pour l'année en cours.** Vous pourrez vous désabonner de ces communications à tout moment.

[Cliquez ici pour consulter l'outil et vous abonner.](#)

JOURNÉE THÉMATIQUE PÂQUES



ÉCLIPSE SOLAIRE 8 AVRIL



Vous trouverez sur notre site du centre scolaire de la capitale via le lien suivant, diverses informations relatives à l'éclipse solaire du 8 avril prochain, laquelle aura lieu entre 14 h 11 et 16 h 45.

<https://cssc.gouv.qc.ca/eclipse-solaire-8-avril-2024/>

Notre service de garde étant ouvert, il est demandé aux parents exceptionnellement de venir chercher **dans l'école** leur enfant quand celui-ci devra quitter pendant l'éclipse scolaire.

Aucun élève ne sera autorisé à quitter seul toute la journée.

De plus, veuillez noter qu'aucune activité à l'extérieur pour observer l'éclipse n'est prévue lors de cette journée pédagogique. Si vous souhaitez que votre enfant puisse observer ce rare phénomène, nous vous conseillons de le garder avec vous.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Nous vous rappelons que le 8 et 19 avril 2024 seront des journées pédagogiques.

- Le service de garde est offert seulement pour les élèves inscrits.

LES COLLATIONS DE L'ÉCOLE

Voici deux documents en lien avec la campagne de promotion

« Les collations pour l'école »:

Pour une bouche en santé !

Pour protéger les dents contre la carie, brossez les dents **2 minutes au moins 2 fois par jour.**

Il faut utiliser la bonne quantité de dentifrice fluoré:

- De 0 à 3 ans : un grain de riz
- 3 ans et plus : un petit pois

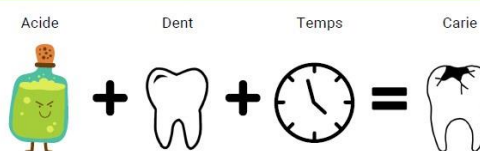
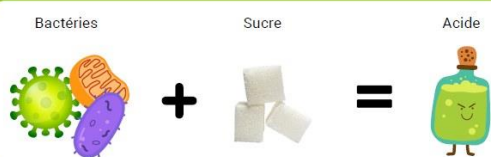
Encouragez votre enfant à **cracher le surplus de dentifrice.**

Évitez de rincer la bouche et attendre **30 minutes** avant de boire ou de manger.

Les collations pour l'école

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

Comment se forme une carie ?



Pour éviter d'avoir des caries (trous dans les dents):

- Éviter les aliments et les boissons sucrés.
- Brosser les dents avec un dentifrice fluoré pour diminuer les bactéries.

Les collations pour l'école

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nouvelle
Québec

PROTECTEUR NATIONAL DE L'ÉLÈVE

Comme vous le savez, la nouvelle procédure de traitement des plaintes et signalements dans le milieu scolaire québécois dont est responsable le Protecteur national de l'élève est en vigueur depuis un peu plus de 6 mois.

Voici de l'information à ce sujet:

Tu vis une situation problématique à l'école?

Tu vis une situation de violence à caractère sexuel?

Protecteur national
de l'élève
Québec



COMMENT PORTER PLAINTE?

Si toi ou tes parents n'êtes pas satisfaits des services scolaires :

- 1 Parles-en à la personne concernée ou à son patron
- 2 Contacte le responsable du traitement des plaintes
- 3 Communique avec ton protecteur régional de l'élève

! Pour porter plainte, faire un signalement ou pour toute autre question :

- quebec.ca/droits-eleve
- téléphone/texto 1-833-420-5233
- plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca



Violence à caractère sexuel

Tu peux porter plainte directement au protecteur régional de l'élève si tu le souhaites. De plus, toute autre personne peut faire un signalement directement au protecteur régional de l'élève.

RAPPELS



- **Habillement à l'extérieur**

Nous vous rappelons que nos élèves passent de longues périodes à l'extérieur en début, en fin de journée ainsi qu'au récréation. Avec la température changeante, il est important de s'assurer que les élèves soient habillés adéquatement. Nous vous demandons donc de prévoir des vêtements de rechange (bas, mitaines,...) puisque ceux-ci deviennent rapidement mouillés en cours de journée.

Nous les gardons à l'intérieur seulement en cas de fortes pluies ou l'hiver lors de grands froids (-28 c°).

- **Dates d'évaluation du ministère pour les 4e années**

Lecture : 5 et 6 juin 2024

Écriture : 10-11 et 12 juin 2024

La présence de votre enfant est obligatoire pour chacune des dates d'examens. Les seuls motifs valables d'absences (pièces justificatives demandées) à ces épreuves reconnus par le Ministère de l'Éducation sont les suivantes :

- Maladie sérieuse ou infectieuse (avec billet médical)
- Accident
- Décès d'un parent ou d'un proche
- Convocation d'un tribunal
- **Rencontres du conseil d'établissement**

Voici les dates des prochaines rencontres prévues pour l'année 2024:

- 2 avril 2024 19h
- 21 mai 2024 19h
- 11 juin 2024 19h

Vous êtes toujours les bienvenus si vous souhaitez y assister.

- **Mozaïk Portail Parents**

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à suivre le lien suivant afin de vous aider à créer votre compte cl. Ceci vous sera utile tout au long du parcours scolaire de votre enfant. Vous y trouverez, entre autres, les bulletins et les états de compte de vos enfants.

[Tutoriel](#)



- **Horaire des classes**

Par mesure de sécurité, nous vous rappelons qu'aucun enfant ne devrait se retrouver dans la cour avant le début de la surveillance le matin et le midi.

Elle commence à **8 h 00 et à 12 h 45.**







Également, il est **important que votre enfant ne soit pas en retard.** Si jamais c'était le cas, **il devra se présenter au secrétariat** afin que la secrétaire puisse prendre note de son arrivée et ainsi éviter des appels inutiles.

IMPORTANT: Vos enfants doivent arriver dans leur cour respective:

- **Le matin entre 8 h et 8 h 05**
- **L'après-midi entre 12 h 45 et 12 h 50**

Enfin, la Loi sur l'instruction publique (LIP) précise que les parents sont les premiers responsables de la fréquentation scolaire de leur enfant. C'est-à-dire que **toutes les absences doivent être obligatoirement motivées par les parents.** Il est donc essentiel de signaler toute absence de votre enfant de la manière de votre choix :

- directement sur le **portail Mozaïk (moyen à privilégier)**
- par **courriel** (ecole.oree-bois@cssc.gouv.qc.ca)
- ou en **téléphonant** au secrétariat de l'école (**poste 4052**) et au **service de garde** (poste **3524** - sgarde.oree-bois@cssc.gouv.qc.ca) si votre enfant le fréquente.

Horaire école l'Orée-des-Bois		
Service de garde	6 h 45 à 8 h	
Surveillance dans les cours	8 h à 8 h 05	
Période 1	8 h 10 à 9 h 10	
Période 2	9 h 10 à 10 h 10	
<i>Récréation</i>	<i>10 h 10 à 10 h 30</i>	
Période 3	10 h 30 à 11 h 30	
Dîner	11 h 30 à 12 h 45	
Surveillance dans les cours	12 h 45 à 12 h 50	
Période 4	12 h 55 à 13 h 55	
<i>Récréation</i>	<i>13 h 55 à 14 h 15</i>	
Période 5	14 h 15 à 15 h 15 Fin des classes	
Service de garde	15 h 15 à 17 h 45	
Aucune surveillance avant 8 h et 12 h 50 Dîner maternelle : 10 h 32 à 12 h 50		
 Cloche		

- **Page Facebook**

Nous vous invitons à suivre notre page Facebook de l'école via le lien suivant :

<https://www.facebook.com/ecoleprimaireoreedesbois/>

Plusieurs informations ainsi que des photos de nos activités y sont publiées toutes les semaines.



POUR NOUS JOINDRE

Horaire du secrétariat

Le secrétariat de l'école est ouvert du lundi au vendredi aux heures suivantes:

- **Avant-midi : 7 h 45 à 11 h 45**
- **Après-midi : 12 h 45 à 15 h 45**

École l'Orée-des-Bois

1389, rue des Camarades

Québec (Québec) G3K 2N5

Téléphone : 418 686-4040, poste 4052

Télécopieur : 418 847-7217

Courriel: ecole.oree-bois@cssc.gouv.qc.ca

Visitez-nous sur le web en accédant à :

ecole.oree-bois@cssc.gouv.qc.ca